



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**De nouveaux aménagements pour l'omble de fontaine au Parc régional des
Grandes-Coulées**

Plessisville, le 26 septembre 2016 – Une seconde phase du projet d'aménagement de l'habitat de l'omble de fontaine a vu le jour au Parc régional des Grandes-Coulées. Réalisé par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), l'aménagement d'une nouvelle section et le réaménagement de certaines fosses permettent d'améliorer la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine – ou truite mouchetée – une espèce vedette pour la pêche sportive dans le Parc.

Plus précisément, les travaux ont consisté en l'aménagement de seuils dans une section supplémentaire du ruisseau Perdrix, ainsi que le réaménagement manuel de fosses dans la rivière Noire. Ces aménagements permettront d'augmenter la diversité d'habitats des cours d'eau, en outre, par la création de fosses, qui constituent des lieux de séjour importants pour l'omble de fontaine. En effet, ces habitats fourniront toutes les conditions nécessaires au cycle de vie de l'espèce, soit des zones de frayères, d'alimentation, des abris et un couvert hivernal.

Ce projet fait suite aux résultats d'une étude qui confirment la reproduction naturelle de l'omble de fontaine dans la rivière Noire et ses tributaires. Cependant, le substrat obstrué par l'accumulation de débris ligneux et de sédiments fins, combiné à l'homogénéisation du faciès d'écoulement qui réduit la variété des habitats, imposent des travaux correctifs afin de redonner à l'omble de fontaine un milieu propice à sa reproduction et à sa croissance.

Ce projet, évalué à 20 250 \$, est rendu possible grâce à l'appui des partenaires financiers et techniques suivants: Pêches et Océans Canada via le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, la Fondation de la faune du Québec, Héritage faune, la Paroisse de Plessisville, la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, la MRC de L'Érable, le Parc régional des Grandes-Coulées et l'Association de chasse et pêche de Plessisville.

Rappelons que le GROBEC est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour. L'OBV est officiellement reconnu dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. En concertation avec les acteurs de l'eau, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau et assure le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Pour information :

Simon Lemieux, directeur général
Téléphone : 819 980-8038, poste 202
Courriel : grobec@grobec.org